

COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 29/08/2017

Présent(e)s : Annie Brault, J. Issartel, Th Truwant

Boite mail officielle : feminines@isere.ffs.fr

Tous les courriers sont à envoyer à la commission féminine : **merci de ne pas mettre inutilement la commission sportive en copie.**

COMMUNICATIONS DES PLANNINGS CLUBS HORAIRE DES RENCONTRES

La commission féminine attire l'attention des clubs en particulier des dirigeants ou correspondants en charge des plannings hebdomadaires des rencontres de leurs clubs respectifs

Comme il a été présenté lors de l'AG de cet été, les dispositions suivantes ont été décidées :

- 1- Les modifications d'horaire, de terrain, ou de date doivent être réalisées par footclubs. Ceci concerne toutes les catégories jusqu'au U13 garçons ou filles
- 2- Afin de faciliter la tâche des correspondants de club, les délais pour effectuer ces demandes de modifications ont été ramenés à 10 jours
- 3- Concernant par contre les rencontres seniors où le club recevant possède des installations où l'éclairage est homologué E5, il devra respecter le délai de 2 semaines pour que le club adverse puisse s'organiser, et dans ce cas ce club adverse ne peut refuser de jouer le samedi en nocturne. Précisions en championnat l'horaire des nocturnes est 20H00, ce qui signifie qu'au cas où le club recevant souhaite jouer à un autre horaire, il ne pourra le faire qu'avec l'accord du club adverse
- 4- Concernant les horaires, principalement des compétitions de jeunes, la commission encourage vivement les clubs à consulter l'article 33 des règlements généraux du district et surtout le tableau récapitulatif. Celui-ci se trouve sur le nouveau site internet du district à la rubrique compétition, cliquer alors dans heures officielles des rencontres ce qui donne accès à un fichier PDF récapitulatif ces horaires.
- 5- Concernant une nouvelle modification dans la zone du 9° au 6° jour précédant une rencontre, celle-ci ne pourra se faire qu'avec l'accord du club adverse, demande à faire par les boites mail officielles
- 6- A partir du mardi de la semaine de la rencontre, une modification pourra se faire que sur décision de la commission féminine
- 7- La procédure pour procéder sur foot club à ces demandes de modification a été communiquée aux clubs par mail et remis dans les documents de l'assemblée générale

COURRIERS : CLAIX, VALLEE DU GUIERS, BIZONNES

REUNIONS FMI

Une réunion FMI aura lieu le 7 septembre à 19 h au stade de foot de VOIRON (Plan Menu Est) pour VER SAU, RO CLAIX, BOURBRE, VOIRON/ MOIRANS, VALLEE DU GUIERS, VALLEE BLEUE, VEZERONCE HUERT, RIVES, LA SURE, PONT DE BEAUVOISIN

Une réunion FMI aura lieu le 13 septembre au district à 19 h pour GF TARENTEISE, G F 38 , GRESIVAUDAN, MISTRAL, SUD ISERE , E G 2F, LA MOTTE SERVOLEX, CLAIX

COMMISSION FEMININES ELARGIE

Les personnes intéressées pour intégrer la C F E sont priées de faire acte de candidature à la commission féminine

La C F E a pour but de faire progresser le foot féminin ; la C F E se réunira environ tous les 2 mois et abordera tous les sujets liés au foot féminin, le fait de se rencontrer permettra d'échanger et de faire évoluer les pratiques

COUPE DE FRANCE ET COUPE RHONE ALPES

Les clubs intéressés par ces coupes sont priés de contacter la ligue A U R A

CHAMPIONNAT A 11

- D1

Le calendrier est consultable sur le site

- D2

Le calendrier est consultable sur le site

CHAMPIONNAT A 8

Limite d'engagement le 4 septembre 2017

CHAMPIONNAT U 18 A 11

Le comité de direction a validé jeudi 6 juillet la création de ce championnat

1 phase en aller / retour avec 8 équipes, la coupe se fera selon la formule échiquier-foot sur 3 tours

Joueuses pouvant jouer dans cette catégorie U 18, U 17, U16 F et 3 U 15 F

Pré engagement sur footclubs jusqu'au 4 septembre

Les ententes entre clubs sont autorisées

Actuellement 4 équipes inscrites : ARTAS CHARANTONNAY, CLAIX, ECHIROLLES, SUD ISERE

Réunion des clubs concernés par ce championnat le 31 aout à 19 h au district

CHAMPIONNAT U18 F A 8

Date limite d'engagement le 4 septembre 2017

CHAMPIONNAT U 15 F

Date limite d'engagement le 18 septembre 2017

FUTSAL

Les clubs intéressés par un championnat Futsal sont priés de contacter Janick LOUIS (commission futsal)

Le Président

Jacques ISSARTEL
06 34 87 23 55